

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Nouveaux détails sur la mort du prince Impérial Louis-Napoléon ; lettre de ce jeune prince au curé de Chislehurst ; on se propose d'élever en Angleterre un monument à la mémoire du Prince Louis-Napoléon ; les jeunes canadiens-français de Québec doivent envoyer à l'impératrice Eugénie une marque de condoléance à l'occasion de la mort de son fils.—La loi touchant l'enseignement public en France a été votée à la Chambre des députés par 350 voix contre 150 ; le Sénat a rejeté l'article VII concernant l'enseignement donné par les congrégations religieuses.—La construction du chemin de fer au lac St. Jean doit se faire avec la plus grande activité ; résolutions proposées à ce sujet par l'Hon. Premier ministre M. Joly.—Mouvement industriel à Sherbrooke.—Emprunt de l'Hon. M. Tilly en Angleterre.—Bills sous considération à l'Assemblée Législative de Québec.—Deux jeunes élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne, MM. Normand, doivent bientôt commencer le défrichement de lots considérables de terre ; M. Eugène Dubeau, aussi élève de cette même école doit faire l'acquisition d'une magnifique propriété et l'exploiter pour son propre compte.

Causerie Agricole : Défrichement des terrains marécageux (Suite) : Ce qu'on entend par *écobuage* ; manière d'exécuter ce travail.—Culture des terrains tourbeux : différents moyens d'utiliser la tourbe.

Sujets divers : Apiculture (Suite) : Du convain.—La fenaison ; importance de l'emploi des faucheuses ; le fanage des foin. Pronostics du temps.—La femme, providence de la famille (Jean Darche).

Choses et autres : Chrysomèle de la pomme de terre, dans différentes parties de la Province de Québec.—Danger de l'emploi du vert de Paris ; on ne doit s'en servir qu'avec le plus grande précaution.—Soins à accorder au tabac.—Tabac saisi par vente illicite.—Commerce de l'écorce de pruche.—Dommages causés aux moissons à Halifax.—Exportation du blé aux Etats-Unis.—Cherté de la main-d'œuvre à Minnesota ; abondante récolte de blé dans cet endroit.

Recettes : Moyen de guérir un cheval couronné.—Les rhumatismes guéris par l'usage du céleri.—Moyen de rendre le miel propre à remplacer le sucre.

REVUE DE LA SEMAINE

L'émotion causée par la mort tragique du fils de Napoléon III est toujours fort vive, en France et en Angleterre ; et tous les détails que nous fournissons les journaux européens sur ce prince infortuné, sur sa vie, ses idées, ses mœurs et son caractère ne peuvent qu'ajouter aux regrets qu'inspire sa mort, et aux sentiments de sympathie pour sa personne. Il était profondément chrétien et prenait au sérieux les responsabilités redoutables attachées au rôle que lui réservait sa naissance.

Les extraits de ses correspondances, publiés par les journaux, font le plus grand honneur à sa mémoire. Son testament est écrit avec une touchante simplicité. Le prince y déclare qu'il meurt en bon chrétien (comme il avait vécu du reste). Il prie sa mère de défendre la mémoire de son grand oncle et de ne pas laisser périr l'idée napoléonienne. Il dit que si la mort le surprenait, il pourrait appartenir au fils aîné du Prince Napoléon de continuer la tradition napoléonienne. Il remercie la reine d'Angleterre de l'hospitalité qu'il a reçue avec sa mère sur le sol anglais. Il constitue sa mère son héritière, à la charge de nombreux legs à ses amis et anciens serviteurs.

L'infortunée mère, en feuilletant le livre de messe de son fils, y a lu une prière écrite de sa main qui finit ainsi : " Seigneur, si je dois mourir, que ce soit pour sauver la vie d'un des miens. Si je dois vivre, que ce soit parmi les plus dignes. " Testament bien digne du filleul de Pie IX.

En Angleterre les témoignages de regrets rendus à la mémoire du prince, prennent les proportions d'une manifestation nationale. En France les honnêtes gens ont manifesté les mêmes sentiments. Seuls, les Zouaves de la presse radicale ont eu le cynisme de danser sur ce noble cadavre et de lui prodiguer d'ignobles outrages. Voilà le parti qui est en voie de devenir le maître du peuple français.

Voici un mot adressé par le prince impérial au curé de Chislehurst, peu de jours avant son départ

pour le pays des Zoulons :

« Monsieur le curé,

« Je vous remercie, de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, elle me prouve toute l'affection que vous me portez. Je tiens à ce que vous ne croyiez pas que la précipitation de mon départ et le soin des détails m'aient fait oublier mes devoirs de chrétien. Je me présenterai demain, jeudi, à 7 heures et demi, pour communier une dernière fois dans la chapelle de Chislehurst, où je désire être déposé si je viens à mourir.

« Votre bien affectionné,

« NAPOLÉON. »

Le *Post* de Londres propose d'ouvrir en Angleterre une souscription nationale pour subvenir aux frais d'un monument, qui serait dédié à la mémoire du prince Louis Napoléon, et il suggère l'érection d'une statue en bronze, représentant l'ancien élève de Woolwich, avec l'uniforme qu'il portait au moment où il a été tué.

Un certain nombre de jeunes canadiens français de Québec doivent envoyer à l'ex-impératrice Eugénie une guirlande d'immortelles pour être placée sur la tombe du prince impérial, avec cette inscription : « La jeune canadienne-française de Québec au Prince Louis Napoléon. » Elle aura cinq pieds de circonférence, sera de forme ovale. Le tout sera attaché par une cocarde tricolore, unie à un bouquet de feuilles d'érable séchées, retenue par un nœud de crêpe. La confection de ce pieux souvenir a été confiée aux Sœurs du Bon Pasteur à Québec.

— On annonce de Versailles que, le 9 juillet, la loi Ferry, touchant l'enseignement public en France a été votée à la Chambre des députés par 352 voix contre 150.

Le texte de l'article VII de cette loi sur l'éducation que l'Assemblée de Versailles vient de voter, se lit comme suit :

« Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. »

L'effet de cet article aura pour but d'exclure de l'enseignement, public ou privé, outre les RR. PP. Jésuites, les membres de deux cent dix huit congrégations qui seront atteintes en même temps par ce coup. Le nombre des établissements d'éducation qui seront forcés de se fermer s'élève à six cent quarante et un ; celui des élèves qui reçoivent actuellement l'instruction dans ces différents établissements et qui devront les abandonner est de plus de soixante mille.

Telle est la mesure que le Gouvernement français vient de faire sanctionner par le vote de la majorité des membres de la Chambre des députés. C'est détruire du coup la liberté d'enseignement ; c'est attenter du coup aux privilèges et aux droits les plus sacrés des familles, malgré leurs protestations contre cette loi nique et anti-catholique. Les pères catholiques ne seront plus libres de donner à leurs enfants l'éducation religieuse, même par des professeurs privés. C'est assurément abattre l'enseignement religieux en France, trancher tout le système d'éducation du passé.

Cette nouvelle loi athée de Ferry a été soumise à la considération du Sénat Français, et les dernières nouvelles nous apprennent que le fameux article sept concernant les congrégations religieuses a été rejeté par le Sénat.

— La construction du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean sera avant peu un fait accompli. Voici les résolutions qui ont été soumises à l'Assemblée Législative par l'Hon. Premier Ministre M Joly, concernant cette voie ferrée :

« I. Le Lieutenant Gouverneur en conseil pourra payer à la compagnie du chemin de fer de « Québec et du Lac St. Jean, » l'octroi de quatre mille piastres par mille qui lui a été accordé par la loi et ce, de la manière suivante : 1o. Une somme de six mille piastres par mille pour les premiers soixante et quinze milles de son chemin, à partir de la ville de Québec ; 2o. Une somme de trois mille piastres par mille, pour les trente-sept milles et demi suivants ; 3o. Et une somme de mille piastres par mille pour les derniers trente sept milles et demi.

« II. Le subside mentionné dans la résolution précédente sera payé, en la manière prescrite dans les actes de cette province 37 Vict., ch. 2 et 38 Vict., ch. 2 ;

« III. Le remboursement de la somme de \$48,171.20 reçue par la dite compagnie, pour la construction de son chemin à lisses de bois, sera fait, sur les trente-sept milles et demi de chemin qui suivent immédiatement les dits soixante et quinze milles, et à même le subside de trois mille piastres par mille accordées pour les dits trente-sept milles et demi, et la compagnie donnera caution, qu'elle fera ce remboursement à l'expiration de quatre ans, à compter du premier janvier 1880, si, dans cet intervalle elle n'a pas fait la seconde section de son chemin. »

— On annonce qu'à Sherbrooke, centre industriel important, les manufactures sont en pleine activité. La manufacture de lainages de Paton a reçu des commandes pour plusieurs mois de travail. La circulation de l'argent dans cette ville a repris de l'activité et l'état des affaires s'est considérablement amélioré.

— La *Gazette d'Ottawa* informe que Sir A. T. Galt, qui était à Ottawa ces jours derniers, a déclaré que l'emprunt fait en Angleterre par Sir Charles Tilly, Ministre des finances pour la P.issance du Canada, était un succès sans exemple dans notre histoire financière, et constituait un événement d'une importance majeure pour le Canada. La partie de l'emprunt qui a été négocié au pair est de \$1,500,000.

— A l'Assemblée Législative de Québec, actuellement en Session, il y a sous considération 76 bills sur les ordres du jour. Parmi ces bills, huit demandent des changements dans différents comtés, pour des fins électorales. Il est difficile d'augurer que cette Session ne soit pas de longue durée.

— Nous avons appris avec plaisir que Telesphore Normand, écrivain, des Trois-Rivières, se propose d'acheter plusieurs lots de terre propres à la colonisation, et d'une grande valeur, pour y établir deux de ses fils qui suivent actuellement un cours d'agriculture théorique et pratique à l'École d'agriculture de Ste. Anne. Comme l'étendue de ces lots sera trop considérable

pour pouvoir être exploitée par ses deux fils, M. Normand devra leur adjoindre des compagnons très-bien disposés, et tous ensemble ils formeront un centre de colonisation qui aidé par une bonne pratique agricole pourra fournir au pays plusieurs fermes modèles, après quelques années d'exploitation.

Nous félicitons M. Normand de cette heureuse idée qui mériterait d'avoir de nombreux imitateurs. Nous ne doutons pas que ses deux fils répondront au désir de leur père. Nous les avons vus à l'œuvre sur la ferme-modèle de l'École d'agriculture de Ste. Anne et nous pouvons entretenir l'espoir que s'ils continuent à mettre en pratique les enseignements agricoles dont ils paraissent si bien profiter, ils seront avant peu d'années possesseurs d'établissements qui pourront leur procurer la fortune et le bonheur.

Nous avons appris avec un égal plaisir que M. Eugène Dubeau, aussi élève de l'École d'agriculture de Ste. Anne, était en pourparler pour l'acquisition d'une magnifique terre valant plusieurs mille piastres et située dans le voisinage de Bécancour.

Pour leur propre avantage et pour la bonne renommée de l'institution où ces jeunes gens ont puisé leur instruction agricole, nous souhaitons qu'ils mettent en pratique les notions d'agriculture qu'ils y ont puisées; que sur la ferme comme dans les champs ils soient aussi exacts à poursuivre leurs différents travaux de la journée qu'ils l'étaient à l'école sous la discipline réglementaire; surtout qu'ils n'oublient pas leurs devoirs religieux, que sous ce rapport ils mettent en pratique les bons conseils qu'à différentes reprises ils ont reçus de la part de leur dévoué directeur.— Amour du travail, économie et sobriété: voilà qui assure au cultivateur le véritable succès; sans ces trois qualités tout ne sera que ruine et pauvreté chez le cultivateur.

CAUSERIE AGRICOLE

DÉFRICHEMENT DES TERRAINS MARÉCAGEUX.

(Suite)

L'écobuage, comme nous l'avons dit dans notre dernière causerie, est un moyen certain pour nettoyer le sol des marais des plantes aquatiques qui y végètent, mais on ne peut le prescrire pour des terrains d'une vaste étendue.

Écobuer, c'est enlever la superficie d'un terrain chargé de plantes, à un ou plusieurs pouces d'épaisseur, couper ces tranches carrément, en former de petits fours, y mettre le feu, et repandre ensuite sur le sol cette terre réduite en cendre.

Il y a deux manières d'écobuer, ou à bras d'hommes, en se servant d'une pioche recourbée comme une houe; ou avec la charrue à versoir: cette dernière est la plus économique, mais n'est pas la meilleure.

Le grand art de l'écobuage consiste à enlever seulement la portion de terre pénétrée par les racines; la portion simplement terreuse devient inutile.

Le grand art est encore de conserver à ces tranches toute la terre attachée aux racines, soit qu'on les enlève avec la pioche ou avec la charrue; on les coupe ensuite carrément, et après les avoir laissé sécher au soleil, elles sont disposées les unes sur les autres, ou carrément, ou en rond, et forment de petits fourneaux.

Il faut observer que la partie supérieure, chargée d'arbres, soit dans l'intérieur.

On met le feu au milieu de ce fourneau rempli d'herbes ou de feuilles, et la petite ouverture qui lui sert de porte est presque bouchée, afin de ne point établir de courant de flamme, mais un feu étouffé, qui gagnera lentement de proche en proche, et consumera les racines jusqu'à l'extrémité de la tranche. On doit, plusieurs fois dans la journée, visiter ses fourneaux, afin de boucher exactement les gerçures ou crevasses, qui s'y formeront sûrement si le feu a trop d'activité. La fumée pénétrera la terre comme l'eau pénètre une éponge, et se dissipera peu à peu dans la vague de l'air. Il y a des cultivateurs qui mouillent extérieurement ces fourneaux avant d'y mettre le feu et pétrir la terre tout autour. Cette opération est fort bonne lorsque l'eau est dans le voisinage; on place les tranches les unes contre les autres, car c'est toujours dans leur point de réunion que la flamme s'ouvre un passage lorsqu'on ne prend point cette précaution, ou du moins lorsque la terre n'est point assez serrée dans ces endroits.

Ceux qui veulent promptement faire sécher les tranches de terre les réunissent les unes contre les autres par leur sommet; et ainsi disposées elles forment un triangle dont le sol est la base. De cette manière, elles sont de tous les côtés environnées d'un courant d'air, qui, aidé par la chaleur du soleil, accélère l'évaporation de l'humidité. Si on est moins pressé, cette opération coûteuse est inutile; le soleil seul suffit.

Plusieurs jours après, lorsque les fourneaux ne font plus, et surtout lorsqu'en tirant en dehors la tranche qui formait la porte, on ne sent plus en dedans aucune chaleur, c'est le moment de briser le fourneau, de l'émettre, et de répandre uniformément les débris sur le sol.

L'écobuage des terrains marécageux et naturellement humides n'est pas contraire aux bons principes de l'agriculture; dans le voisinage de la mer il est nuisible parce que la terre est chargée de sels et qu'elle a besoin de substances grasses et huileuses. Plus les terrains sont maigres, moins ils sont chargés de substances huileuses et animales, et c'est principalement parce qu'ils sont pauvres en principes qui constituent la terre végétale: les écobuer c'est certainement les amaigrir encore.

Les prairies tourbeuses ne produisent qu'un foin aigre que les bestiaux repoussent. Écobuez les, et vous aurez moyen d'y semer ensuite des plantes, les plus propres à la nourriture des bestiaux.

Les terrains marécageux qui peuvent être regardés comme des tourbières imparfaites, et qui reposent le plus souvent sur des argiles, peuvent être écobués avec avantage; mais souvent c'est la partie inférieure du sol qu'il faudrait soumettre à cette opération. L'inspection de la localité peut seule guider dans ce cas.

Culture des terrains tourbeux.—Les terrains tourbeux ne sont pas faciles à rendre propres aux cultures usitées, après s'entend qu'on a donné l'écoulement aux eaux. Cependant avec du travail et du temps, on y parvient.

Il y a deux manières de procéder:

La première, en chargeant la tourbe d'une épaisseur de terre végétale suffisante pour que des arbres

puissent y être plantés avec succès. Ce procédé est cependant trop coûteux pour être employé dans les spéculations agricoles.

La deuxième manière de procéder est l'écobuage. Après avoir opéré le dessèchement, et avant de labourer il faut avoir soin de brûler la tourbe. C'est par le brûlage que de grandes étendues de nos terres tourbeuses ont été mises en culture ; la plaine de la Rivière-Ouelle nous en offre l'exemple. Malheureusement le système de brûlage généralement suivi donne lieu à des pertes immenses qu'il serait fort à propos d'empêcher.

Voici comment, en différents endroits, l'on procède pour le brûlage de la tourbe :

On enlève une certaine épaisseur de la tourbe, soit six à sept pouces avec des instruments particuliers ; on découpe cette tourbe en morceaux carrés et on la retourne ; on la laisse sécher pendant quelque temps, puis on forme des fourneaux dans lesquels on met le feu ; après que le feu a été mis dans les fourneaux, on bouche toutes les ouvertures afin que le brûlage se fasse lentement et que la tourbe ne soit que charbonnée, mais non complètement brûlée. Lorsque la tourbe en est arrivée à ce point, on éteint le feu, non pas avec de l'eau, mais en battant les fourneaux avec le dos d'une pelle. Par ce procédé on obtient tous les avantages du brûlage. Comme dans ce cas, la combustion s'est opérée lentement, il n'y a de perdu aucun principe fertilisant. Les résidus de la combustion sont ensuite étendus sur toute la surface du champ écobué. L'acidité du sol se trouve corrigée ; la terre elle-même et en étant assainie est aussi amendée.

Il est à remarquer que la terre argileuse brûlée est le meilleur amendement que l'on puisse donner aux terres fortes, surtout à celles qui sont imperméables.

L'écobuage réchauffe la terre par le fait même qu'il l'assainit. Cette opération peut être employée pour le défrichement des vieilles prairies, en brûlant la coque qui s'est formée à leur surface. Dans ce cas, on opère comme pour la tourbe. Il ne faut pas cependant que l'écobuage s'opère trop souvent sur le même terrain, car il finit par l'appauvrir et le rendre d'une stérilité complète.

La végétation des terrains tourbeux est très-tardive, mais elle se continue fort avant à l'automne.

La tourbe desséchée rendue fertile avec de la chaux et mise dans une exposition méridienne, devient très-propre à donner des primeurs, à raison de sa couleur noire.

La tourbe en masse, lorsqu'elle est pure, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est pas mélangée naturellement avec des terres ou des sables, ne peut servir à la végétation d'autres espèces de plantes que celles que la nature lui a exclusivement attribuées. Voilà pourquoi les marais tourbeux sont si dénués d'arbres, voilà pourquoi elle est complètement infertile lorsqu'elle est desséchée.

Cette particularité n'a pas été expliquée ; mais quand on sait que les marnes et autres terres propres à la végétation sont également infertiles lorsqu'on les tire d'une grande profondeur ; que la tourbe devient à la longue un excellent engrais lorsqu'on la laisse exposée à l'air en couches très-minces ou en tas fréquemment remués ; qu'on la mélange avec du

sable, de l'argile surtout de la marne, de la craie en poudre, de la chaux et des alcalis, on ne peut douter qu'elle ne soit due à la privation de l'acide carbonique ou, mieux, des carbonates terreux. Il s'agit donc de la rendre : 1o. soluble comme le terreau ; 2o. propre à absorber l'acide carbonique. Or, c'est que l'action de l'air se fait lentement, et ce que la marne, le phosphate, la chaux et les alcalis font plus promptement.

Lors donc qu'on voudra employer de la tourbe comme engrais, on la laissera se dessécher et se réduire en poudre et on la mêlera en plus ou moins grande quantité, selon la pureté et la nature du sol sur lequel elle devra être employée, avec celles des substances ci dessus qui seront le plus à la portée. On en fera des tas, qu'on arrosera dans les sécheresses avec de l'eau pure ou mieux avec des égoûts de fumier, des urines, etc.

Outre ces moyens de rendre la tourbe soluble, et par conséquent propre à concourir à la fertilité des terres, on l'a encore indiquée comme pouvant servir à augmenter avantageusement la masse des engrais, soit en la répandant dans les écuries et les étables, soit en la mélangeant avec le fumier, dans la cour, soit en la mettant dans des fosses avec toutes les matières animales et végétales dont on peut disposer, en faisant enfin des composts.

Le fumier frais mêlé avec la tourbe lui donne promptement la faculté cultivable. Il ne faut mettre dans le mélange qu'un tiers de tourbe pour produire cet effet.

L'expérience a prouvé aux cultivateurs anglais, qui aujourd'hui emploient souvent la tourbe ainsi préparée, que la véritable manière d'en tirer parti, c'est de la semer, au printemps, lorsque les plantes sont en pleine végétation. Il y a alors moitié à gagner pour l'effet, et moitié pour l'économie de la matière et de la main-d'œuvre ; il est donc de l'intérêt des cultivateurs de suivre ce procédé.

Apiculture.

(Suite.)

Du couvain.—On appelle *couvain* tout ce qui est œuf, ver ou nymphe. Le couvain se forme et éclot plutôt ou plus tard, selon la saison et le temps. Celui formé en automne, se conserve, faute de chaleur, l'hiver dans le milieu de la ruche, pour donner les premiers essaims au mois de juin, quand les chaleurs commencent : les autres couvains viennent ensuite pendant tout l'été.

Pendant l'automne et l'hiver il n'y a plus de bourdons dans les ruches, et il commence à y avoir du couvain dès la fin de l'année : c'est la chaleur de toute la masse des mouches qui se tient toujours au lieu où est le couvain, pour l'animer. Il a été démontré, par le moyen du thermomètre, que la chaleur d'une ruche est communément plus grande que celle qu'une poule communique aux œufs qu'elle couve, et par conséquent suffisante pour faire éclore ceux des abeilles sans autres secours.

Au bout de deux ou trois jours que l'œuf a été collé par la reine, dans l'angle qui est au fond de l'alvéole, il en sort un petit ver blanchâtre, longuet et sans patte ayant la tête assez semblable à celle du ver à soie, et comme lui, une finière, puis, à mesure qu'il croît, se

met en rond dans le fond de l'alvéole et aussitôt que les abeilles s'aperçoivent qu'il a quelques œufs d'éclos, elles viennent dégorger une écume blanchâtre dans l'alvéole, avec laquelle le petit ver se nourrit : lorsqu'elles voient qu'il n'en a plus besoin, parce qu'il va se transformer en nymphe, elles cessent alors d'en apporter, et elles couvrent l'entrée de l'alvéole d'une petite pellicule de cire qui s'élève en bosse ou demi-globe, si c'est un bourdon qui y est renfermé ; mais si c'est une abeille, la pellicule est à plat.

Le ver reste couvert quinze jours, plus ou moins, suivant la disposition de la saison et du temps. Pendant qu'il est ainsi renfermé, il file une toile tout autour de son alvéole, et ensuite il se change en nymphe d'une grande blancheur. Au bout de quinze jours, surtout pendant un temps chaud, l'embryon quitte son état de nymphe, devient mouche, et trouve, par le secours de sa mâchoire, le moyen de percer la pellicule qui bouchait l'entrée de son berceau, d'où elle sort, pour ainsi dire, plus grosse et mieux nourrie que ne sont les anciennes abeilles ; car plus les mouches vieillissent, plus elles deviennent petites et noirâtres.

Dans les jours froids, le couvain est plus longtemps à éclore, et les trous ou alvéoles, à être ouverts ; c'est ce qui fait que ceux de l'arrière-saison ne peuvent, faute de chaleur, éclore qu'au printemps.

Les jeunes mouches sont plus blanchâtres sous le ventre, et paraissent plus pleines que celles de l'année précédente. Dans les trous des rayons elles sont toutes blanches, quand elles commencent à prendre leur forme, et peu à peu elles deviennent grises : elles achèvent de prendre leur véritable couleur après qu'elles en sont sorties ; et elles n'en sont pas plutôt dehors, que les abeilles viennent au-devant pour les nettoyer et les essuyer : ensuite elles se promènent dans la ruche quelque temps ; elles sortent au dehors pour se jouer au soleil ; et quand elles se sentent assez fortes, elles prennent l'essor pour aller faire la récolte du miel et de la cire, comme les autres ; elles reviennent à leur ruche sans se tromper.

Quand la ruche se trouve augmentée considérablement par le grand nombre de mouches écloses, alors la ruche essaime, s'il y a une jeune reine parmi elles pour conduire l'essaim. Le départ est toujours précédé d'un bourdonnement clair, puis augmente jusqu'à l'instant où les mouches sortent. La jeune reine part, par un beau soleil, avec les abeilles qui se trouvent le plus près d'elle, soit jeunes ou vieilles, et des bourdons ; et après avoir voltigé un moment en l'air, elle va se reposer sur une branche d'arbre, tantôt haut, tantôt bas, selon le vent ; toutes les mouches la suivent et s'attachent autour d'elle en peloton. Si pour lors, on ne les met pas dans une ruche, elles s'envolent toutes pour aller se loger dans un creux d'arbre ou dans quelque trou de mur.

(A suivre.)

La fenaison.

(Suite.)

L'importance de ce sujet, les travaux de fenaison dans les localités étant sur le point de se faire, nous croyons consacrer une partie de ce numéro de la Gazette

à la reproduction de la suite des renseignements que nous empruntons au "Traité populaire d'agriculture" ayant pour

auteur M. A. C. P. R. Landry.

A la faux-herbe.—Le manque de bras a fait rechercher avec raison le moyen de substituer à la faux l'emploi de machines mues par des chevaux, pouvant couper, en peu de temps, une quantité considérable de foin, à peu de frais, et ne demandant pour ainsi dire, qu'un seul homme pour les faire fonctionner.

La faucheuse fut inventée.

Le problème est maintenant résolu, et la faucheuse déclarée l'instrument le plus indispensable à notre culture. Avec nos grandes exploitations, avec notre système de culture fourragère, il nous faut la faucheuse qui supplée si avantageusement à cette rareté de la main-d'œuvre dont nous souffrons tant, depuis quelques années.

Disons-le, avec plaisir, nos cultivateurs ont compris leurs véritables intérêts, et la plupart d'entre eux possèdent maintenant une faucheuse.

Nous n'entrerons pas dans les détails de son fonctionnement, les pamphlets qui accompagnent les fauchesses indiquent la manière de s'en servir dans les différentes occasions, suivant la nature plus ou moins accidentée du terrain.

Un mot seulement sur le choix à faire.

Une bonne machine à faucher ne doit pas être d'une construction compliquée ; les mouvements les plus simples sont certainement ceux qui fonctionnent le mieux, ils ont d'ailleurs l'énorme avantage de pouvoir être aisément réparés par les forgerons de nos campagnes, lorsque leur mécanisme se brise ou se dérègle en quelque chose.

Toutes choses égales d'ailleurs, on devra choisir de préférence une faucheuse qui n'ait point un système d'engrenage appliqué aux deux grandes roues motrices. La transmission du mouvement s'opère facilement au moyen d'un ressort muni d'une gnette, qui met en marche l'essieu de la machine. Avec des grandes roues à engrenage, la faucheuse présente un grave inconvénient ; la terre pénètre, s'amasse dans les roues d'engrenage et arrête la marche de la machine.

Fanage.—Après le fauchage vient naturellement le fanage, opération qui varie beaucoup plus qu'on ne se l'imagine d'une localité à l'autre.

Les uns veulent que l'herbe soit retournée derrière les faucheurs, les autres préfèrent la laisser vingt-quatre heures s'amortir sur l'andin ; il y en a qui forment des rangs, avec trois, quatre ou cinq andins ; d'autres éparpillent l'herbe sur tout le champ et ne la réunissent en rangs qu'au moment d'en former des meulons appelés *villottes*, *mulloches*.

Ce qui est partout de principe général, ce dont on doit s'écarter le moins possible sous peine de compromettre sa récolte, c'est ceci :

Tant que l'herbe est en andins, telle qu'elle a été jetée par la faux, elle souffre peu d'une pluie, même prolongée, et, bien que la surface de l'andin blanchisse, l'intérieur reste vert. Il vaut mieux, quand même cet état devrait se soutenir pendant quelques jours, n'y pas toucher et réserver ses soins pour le foin qui a déjà été secoué, mais n'est pas arrivé à une dessiccation complète. Une fois que l'herbe a été remuée, elle ne doit plus rester éparse pendant la nuit, parce que, même par un beau temps, avec les rosées abondantes de juillet et d'août, elle ne fournirait qu'un foin léger, sans couleur, sans odeur, sans saveur, quelque chose enfin se rapprochant souvent de la paille. Il faut donc, avant le soir, mettre en moyens tas l'herbe qui a été secouée à la fourche et répandue le matin. Le lendemain, après que la rosée s'est dissipée, ces tas sont répandus de nouveau ; le foin qui en provient est retourné dans la journée ; le soir on le réunit en mulloches de sept à huit bottes, pour être charrié le lendemain dans les fanils.

Mais tout dépend de la température.

Lorsque le soleil est couvert, que le temps est frais, qu'il ne fait pas de vent, que l'air est humide, le temps orageux, la dessiccation ne marche pas aussi vite, et le foin n'est souvent bon à être rentré qu'au bout de quatre, quelquefois huit jours. D'autres fois, lorsque le temps est sec et chaud, le foin fauché tel jour est bon à être rentré le lendemain.

Les diverses opérations du fanage sont exécutées à l'aide de la fourche et du rateau, et mieux encore avec le rateau à cheval et la machine à faucher.

Ces deux instruments n'exigent chacun qu'un cheval et un conducteur et procurent aux cultivateurs qui les adoptent l'économie de vingt fanaises pendant la fenaison. Après que l'herbe a été fauchée elle est éparpillée si régulièrement par la machine à faner que l'on peut se dispenser de faire repasser l'instrument dans la journée pour remplacer l'opération qu'on

appelle retourner le foin. Pour ramasser celui-ci, on fait passer le rateau à cheval qui le dépose en gros rouleaux réguliers sur toute la largeur du champ. Il est à remarquer que si ces rouleaux ne sont pas assez secs et ont besoin d'être répandus le lendemain, d'après les principes exposés plus haut, la machire à faner, en les prenant en long, peut faire ce travail beaucoup plus parfaitement qu'on ne l'exécute à la fourche, et en dix fois moins de temps. En outre, le foin peut rester plus longtemps répandu pour recevoir l'action de l'air et du soleil, puis que sa mise en rouleaux, au moyen du rateau à cheval, est loin de prendre une partie de l'après midi, comme la confection des mulloches à l'aide du rateau à main. Ces mulloches, d'ailleurs, deviennent inutiles lorsque le foin est bien serré en gros rouleaux.

Le temps n'est pas toujours beau pendant la fenaison, mais dans cette saison, les pluies n'ont généralement pas de durée comme en automne et il ne faut jamais s'effrayer. S'il survient des ondées, les opérations de fanage ne peuvent pas toujours se succéder aussi régulièrement qu'il vient d'être indiqué. Si le temps reste à la pluie pendant quelques jours, on ne touche pas aux andins et on arrête le fauchage si l'on a beaucoup d'avance. Il faut surtout tâcher d'enlever tout ce qui est sec, on met en petits tas ou en rangs tout ce qui n'est fané qu'à moitié. Dès que le soleil se montre on ouvre ces tas ou ces rangs pour les laisser ressuyer, ayant bien soin de les reformer avant la nuit.

L'emploi de la faucheuse simplifie les opérations du fanage et favorise la plus rapide conversion de l'herbe en foin. Et, en effet, les plantes sont coupées de manière à tomber très-régulièrement sur le sol, où elles forment une couche uniforme, n'ayant qu'un peu d'épaisseur. Elles reçoivent plus promptement l'action de l'air et du soleil, leur dessiccation est plus rapide. Le rateau à cheval, dont on se sert ensuite pour ramasser le foin en rangs avant la tombée du serein, exécute un travail très régulier, lorsque l'herbe a été ainsi coupée et disposée par la faucheuse.

La transformation des plantes fourragères en foin est une opération tellement importante que nous croyons devoir décrire ici la méthode suivie en Angleterre.

Elle peut, dans plus d'une occasion, être imitée par plus d'un de nos cultivateurs.

Le principe de cette méthode consiste à faner aussi vite que possible sous un climat humide comme l'est celui de l'Angleterre.

Le fauchage commence dès que les plantes dominantes sont en fleur et avant l'apparition des graines des principales graminées. De cette manière on parvient à récolter des foins qui se distinguent par la douceur, la souplesse et la finesse des tiges et des feuilles qui les composent.

Les faucheurs font leur travail sans l'interrompre un seul instant pour le fanage, qui s'opère de la manière suivante :

Premier jour.—Le premier jour, vers dix heures du matin, on éparille et on secoue l'herbe fauchée dans la matinée. Le soir on la met en mulloches et on ratelle grossièrement le gazon sur lequel ce premier fanage a été exécuté.

Deuxième jour.—Lorsque la rosée a disparu, vers neuf heures du matin, on fane l'herbe coupée la veille depuis onze heures jusqu'au soir ; on éparille les mulloches formées la veille et on disperse les andins faits par les faucheurs, depuis cinq heures jusqu'à dix heures dans la matinée. Pendant le milieu du jour on retourne l'herbe de nouveau, et le soir, avant l'apparition du serein, on la met toute en mulloches dont le volume varie suivant l'état de dessiccation des plantes. L'herbe qu'on a éparillée le premier jour et qui a déjà l'aspect du foin, est disposée en tas plus volumineux que celle qui n'a encore été fanée que pendant une journée. Les mulloches, quelle que soit leur grosseur, sont disposées en lignes très régulières, afin qu'on puisse, avant la fin de la journée, rateler aisément la surface de la prairie à l'aide d'un rateau à cheval. Celui qui dirige le cheval doit suivre à chaque rayage des lignes bien parallèles et soulever les dents du rateau à des intervalles bien réguliers afin que l'herbe ramassée forme, après l'opération, des lignes équidistantes perpendiculaires à la direction du rayage. On rassemble l'herbe ainsi disposée en lignes pour en faire de petits tas, en reprenant les mêmes lignes avec le rateau dans le sens de leur longueur.

Troisième jour.—Le matin du troisième jour, après la disparition de la rosée, on fane l'herbe que les faucheurs ont coupé le deuxième jour depuis dix heures du matin jusqu'au soir ; on éparille les petites mulloches formées avec l'herbe fauchée le même deuxième jour dans la matinée ; puis on démonte

les grosses mulloches qui proviennent de l'herbe qu'on a fanée le premier jour. Vers midi ou une heure on remue de nouveau toute l'herbe et à deux ou trois heures on relève en gros andins la partie qui a été coupée et fanée au début de la fenaison. Cette opération qu'on exécute avec des fourches ou au moyen d'un rat au à cheval, a pour but d'empêcher le soleil de décolorer le foin. Si l'on trouve que le foin est suffisamment sec, on l'entre. Sinon, on dispose, comme la veille, l'herbe en mulloches plus ou moins grosses selon l'état de dessiccation des plantes.

Quatrième jour.—On opère comme la veille. Lorsque, par suite d'une dessiccation incomplète, on a été forcé, le jour précédent, de mettre de nouveau en tas l'herbe fanée pendant la première journée, on l'éparille un peu dans la matinée, pour l'enlever de la prairie pendant l'après-midi.

Le fanage en Angleterre est maintenant exécuté non plus avec des fourches, mais à l'aide de la machine à faner, qui remplace avantageusement les ouvriers.

Un autre moyen auquel on peut avoir recours et qui donne un résultat très-avantageux, est celui connu sous le nom de *Méthode de Klappmeyer* parce que c'est l'agronome de ce nom qui l'a indiqué le premier.

On a recours à cette méthode si le trop mauvais temps ne laisse pas d'espoir de sécher le foin par la fanage ordinaire, ou si l'humidité du sol, dans les prés humides et marécageux vient sans cesse rendre aux fourrages qui y sont étendus celle qu'ils perdent par l'évaporation.

Cette méthode consiste à mettre l'herbe en très-grosses meules dès le lendemain du jour où elle a été fauchée, en la pressant et foulant fortement avec le plus de régularité possible dans toutes ses parties. Ordinairement, la fermentation commence à s'y établir peu d'heures après que les tas ont été formés et elle augmente rapidement. On doit en suivre les progrès avec soin et lorsqu'elle est parvenue à ce point que la chaleur ne permet plus de tenir la main dans la meule, on démonte cette dernière promptement et on étend le fourrage. Quelques heures de soleil ou de même de vent suffisent pour dessécher complètement l'herbe qui a subi cette fermentation et pour mettre le foin en état d'être rentré. Les feuilles et les fleurs, qui sont les parties les plus savoureuses, ne s'en détachent pas comme dans les foins qui ont été tourmentés par le mode ordinaire de fanage. A la vérité, le foin, préparé par la méthode Klappmeyer acquiert une couleur brune, mais il est sucré, savoureux ; il a une odeur miellée et plaît beaucoup aux animaux.

L'important, dans cette méthode, c'est de démonter les meules aussitôt que l'herbe est parvenue au degré de fermentation convenable. La pluie ne doit pas même faire retarder cette opération, sans laquelle tout se gâterait. Mais, dès que le fourrage est refroidi, on peut le remettre en meule ou le rentrer sans craindre qu'il ne s'échauffe de nouveau.

Ce procédé, ajoute Dubreuil, auquel nous empruntons ces détails, est surtout convenable dans les climats septentrionaux, où les pluies sont souvent très-abondantes au moment de la récolte des foins ; dans ces saisons pluvieuses, ceux-ci sont toujours mal récoltés, le plus souvent gâtés et pourris, après avoir toutefois coûté aux cultivateurs beaucoup de soins et de frais de main-d'œuvre, pour les faire tourner et retourner pendant plusieurs jours dans le champ, dans les intervalles des averses.

En Russie, on conserve aux foins leur verdure naturelle, en modifiant, ainsi qu'il suit, la méthode de Klappmeyer. Aussitôt que l'herbe est coupée, et sans la laisser aucunement faner, on la met en meule, mais au milieu de celle-ci on a placé d'avance une cheminée faite avec quatre planches brutes. Il paraît que la chaleur, développée par la fermentation, se dissipe par cette cheminée centrale, entraînant avec elle la presque totalité de l'eau de végétation et que la foin conserve ainsi toutes ses feuilles, sa couleur et son goût primitifs.

Quelle que soit la méthode adoptée, le foin, aussitôt qu'il est sec, doit être mis à l'abri de l'humidité, mis en meule ou rentré.

(A suivre.)

Pronostics du temps.

Signes d'orage.—Si l'atmosphère est chaude, étonnante ;
Si le sol se fend ;
Si les nuages se croisent dans leur course ;
Si des nuages blancs, représentant des montagnes entassées, sont accompagnés de nuages noirs ;

Si deux nuages ayant la forme que nous venons de décrire apparaissent des deux côtés ;

Si les poissons sautent souvent à la surface de l'eau ;

Si dans les soirées des jours chauds, on voit ce qu'on nomme des éclairs de chaleur et que, dans la nuit, l'air ne soit point rafraîchi,

Il faut s'attendre à un orage.

Indices tirés du baromètre.—L'ascension du mercure indique ordinairement que le temps tourne au beau ;

Si dans une matinée nébuleuse, le mercure monte, c'est un signe de calme.

Il y a présomption de pluie lorsque le baromètre étant déjà au variable ou au-dessous se met encore à descendre.

Si le baromètre descend beaucoup, c'est presque toujours un signe de pluie ou de vent.

Une descente peu considérable du baromètre après un grand orage est souvent suivie de pluie ou de vent.

S'il fait très-chaud et que le mercure baisse, l'orage n'est pas loin.

Une lente ascension du baromètre vers son plus haut point indique d'ordinaire un beau temps d'une certaine durée.

Si le mercure baisse lentement, il est probable que le temps variable et orageux se prolongera.

Lorsque, par un beau temps, le baromètre tombe bas, c'est un indice de pluie ; s'il continue de tomber durant deux ou trois jours, la pluie sera abondante.

Si le mercure monte par le mauvais temps, et continue de monter durant deux ou trois jours, c'est un présage de beau temps continu.

En hiver, l'ascension du mercure est un signe de froid.

Si le froid augmente pendant que le baromètre descend c'est un pronostic de grand froid. Le froid augmentera encore quand le baromètre remontera.

Lorsque, pendant le froid, le baromètre tombe, on peut s'attendre au dégel.

La femme, providence de la famille.

Elle est semblable à un navire qui va chercher au loin les choses nécessaires à la vie.—La femme économe est à l'égard de son époux, comme une flotte qui vient des pays étrangers, chargée de toutes sortes de richesses. Elle apporte à son époux une abondance de toutes sortes de bien. Elle a mille moyens pour créer mille ressources dans les temps de dure nécessité. Elle est pour les siens l'auxiliaire et le messager de la divine Providence. " Elle apporte son pain de bien loin, " c'est-à-dire à travers de grandes difficultés, mais enfin, chère et sainte créature, elle arrive au but : entretenir sa petite famille ; et, son pain, prix de tant d'efforts, de travaux et de larmes, n'en est que plus savoureux au goût de ceux qui le mangent. Honte, ici, à la femme indifférente, à la femme lâche, qui ne ferait pas une démarche de plus, ni même un simple mouvement de corps pour donner un peu plus de bien-être aux siens qui l'entourent.

Sous le nom de pain, observe le docteur Calmêt, on comprend tout ce qui sert à la nourriture, toutes les provisions de bouche : le pain, les viandes, les fruits, et généralement du reste tout ce qui constitue le matériel de la maison, le bien-être du ménage. Il faudrait donc pour développer le sens si beau de ce verset : " Elle apporte son pain de bien loin, " traduire ainsi : " Elle amasse dans sa maison toutes sortes de provisions, comme un vaisseau qui arrive d'un voyage de long cours amène toutes sortes de marchandises précieuses ; " ou bien, avec les Septante : " Elle est comme un vaisseau marchand qui apporte de loin des richesses. " Heureux mille fois l'époux qui a une femme soigneuse et diligente, une femme active et vertueuse, l'abondance sinon l'opulence régnera dans sa demeure. Heureux mortel ! que son sort est à envier !..... qu'il sache reconnaître ce grand don de Dieu, et l'en remercier !

Chère et sainte créature, elle arrive au but, entretenir sa petite famille.—Combien doit se féliciter une jeune mère qui a des enfants à élever : quelle belle mission que la sienne ! Par un déplorable malheur, la plupart, avides seulement de liberté et de jouissances étrangères, ne la comprennent pas. Beaucoup de jeunes femmes surtout regardent comme un fardeau insupportable d'avoir plusieurs enfants : de là l'indifférence bien prononcée pour ces petits êtres, et même pour le mari ; de là l'abandon de ses devoirs domestiques les plus sacrés ; de là enfin mille désordres, et un malaise moral dans la famille. La mère bonne et vraie, au contraire, ne vit jamais

mieux, n'est jamais plus heureuse, n'est nulle part si satisfaite que quand elle se trouve au milieu des siens, auprès de son mari, environnée de ses enfants, qui, en retour de ses épanchements, de ses soins, de sa vigilance maternelle, lui témoignent de mille manières leur amour et leur reconnaissance, lui prodigant à l'envie mille caresses, lui donnent mille marques de leur sagesse et de leur soumission à ses avis. Il est vrai, il en coûte, et beaucoup, à la pauvre mère pour satisfaire aux exigences d'une famille nombreuse ; souvent, son tendre cœur est ému de tristesse par la compassion ; souvent peut-être aussi ses yeux pleurent, parce que les ressources lui manquent ; souvent encore elle voit que ses leçons et ses avis sont sans fruits : elle se désole, elle s'afflige, se désespérerait, si elle ne savait que le Dieu bon, témoin de son héroïque dévouement, entend ses soupirs, recueille ses larmes, pèse son affliction, et qu'un jour il saura bien l'en récompenser dans sa magnifique libéralité. O que la foi est nécessaire et utile aux mères de famille !

JEAN DARCHE.

Choses et autres.

Chrysomèle de la pomme de terre.—On annonce que ces insectes font de terribles ravages dans plusieurs paroisses du comté de Dorchester. Ils ont aussi fait leur apparition à St. Onésime et à Ste. Hélène dans le comté de Kamouraska. Un de nos abonnés de St. Calixte de Somerset nous annonce qu'ils sont en grand nombre dans cette paroisse.—Nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières* : " On se plaint des ravages de la mouche à patates dans les paroisses de la rive sud ; mais tous ceux qui emploient avec discrétion le vert de Paris, trouvent que c'est le remède le plus efficace et le moins dispendieux. "

Un colon de St. Jérôme du Lac St. Jean nous informe qu'ils ont été menacés de ce terrible fléau, ainsi que dans les paroisses environnantes. Ces insectes se trouvaient par milliers dans les champs à patates. On a eu recours à la prière : plusieurs grand' messes ont été demandées, et à l'issue de ces messes il y avait procession autour de l'église. Leurs prières ont été exaucées. Ces insectes se trouvent actuellement en si petit nombre, qu'il n'y a aucun danger à craindre.

— M. D. S. Coleman, vétérinaire, reçut avant-hier une lettre d'un fermier nommé Cooper, le priant de venir immédiatement à Hardscrable, près Gloucester, pour faire l'autopsie d'un cheval mort dans des circonstances suspicieuses. M. le Dr Coleman se rendit immédiatement à son invitation et reconnut que l'animal avait été empoisonné avec du vert de Paris. Il paraît qu'un champ d'avoine se trouve voisin d'un champ de pommes de terre sur lesquelles le fermier avait répandu du vert de Paris pour les préserver des mouches à patates, et sans doute une certaine quantité de ce poison emporté par le vent sera tombée sur l'avoine, car on a retrouvé dans l'estomac du cheval plusieurs grains d'avoine recouverts encore de vert de Paris.—*Courrier d'Ottawa.*

Soins à accorder au tabac.—Voici le temps où les plants de tabac commencent à souffrir du voisinage des mauvaises herbes ; il est donc important de songer à les détruire. Lorsque les intervalles menagés entre les plants de tabac sont suffisants, on peut faire une partie de ce travail à l'aide du sarcloir à cheval, qui économisera beaucoup le frais et ameuillira bien la terre. De petites houes compléteront le nettoyage et l'ameublissement auprès du plant dans les endroits que le sarcloir n'aura pu atteindre. Il faut renouveler cette opération toutes les fois que l'état du champ l'exige.

Le sarclage doit toujours être suivi d'un léger buttage qui, en ramenant au pied de chaque plant une terre nette et meuble, fournira un nouvel aliment aux racines et leur procurera en même temps une fraîcheur utile à l'époque des fortes chaleurs.

Lorsqu'on s'aperçoit que le plant pousse vigoureusement, à l'aide des opérations que nous venons de prescrire, et qu'ayant atteint la hauteur de 1 à 2 pieds environ, suivant la nature du terrain et la vigueur de la végétation, il est déjà garni de feuilles nombreuses, il faut l'étiétrer avec une serpette, afin qu'en diminuant le nombre des feuilles, le reflux de la sève sur celles qui restent leur donne plus d'ampleur, de vigueur et de qualité. Dans tous les cas, cette opération doit précéder l'apparition de la fleur.

Ce retranchement détermine ordinairement la sortie des bourgeons axillaires, qui donnent naissance à de nouvelles feuilles principales, lesquelles ont d'autant plus de qualité

qu'elles sont moins nombreuses. Il convient également de retrancher les feuilles inférieures qui sont très-près de terre, parce qu'en y touchant on les détériore et qu'alors elles donnent des produits peu avantageux, ainsi que toutes celles qui ont été endommagées par une cause quelconque. Les principaux ennemis du tabac, qui paraît peu exposé aux ravages des insectes ou d'autres animaux, auxquels sa qualité acre, narcotique, répugne, probablement ce qui pourrait devenir nuisible dans les assolements, sont les vents violents, les pluies froides ou la grêle, dont il faut tâcher de le garantir le plus possible par des abris élevés, et les gelées blanches, dont il faut aussi tâcher de prévenir les effets.

Lorsque toutes ces indications sont bien remplies, il ne reste plus qu'à attendre l'époque convenable pour faire la récolte. Lorsque le temps de la récolte sera arrivé nous l'indiquerons, en donnant les renseignements nécessaires pour poursuivre cette opération qui n'est pas la moins nécessaire au point de la bonne qualité du tabac à récolter et des soins à prendre pour sa préparation.

Tabac saisi.—Les autorités douanières ont saisi une grande quantité de tabac canadien, chez un marchand de St. Roch de Québec, pour infraction à la loi. On compte cinq saisies du même genre opérées depuis quelques semaines.

Ecorce de pruche.—Le commerce d'écorce de pruche est très actif à Sherbrooke, elle se vend \$4.50 la corde, ce qui paie assez bien les cultivateurs. Il en est de même sur les lignes de l'*International* et du *Quebec Central*. Plusieurs milliers de piastres seront mis en circulation, au moyen de ce commerce, parmi la classe agricole ; c'est autant de capitaux acquis au pays.—*Pionnier de Sherbrooke.*

— On informe d'Halifax que dans cette partie du pays les gelées ont causé beaucoup de dommages aux moissons. On doit construire dans cette ville d'immenses remises pour recevoir les animaux destinés à l'exportation. On attend une grande quantité de bétail qui doit être embarqué sur le steamer *Nestorian* pour les ports d'Angleterre.

Exportation du blé des Etats-Unis.—Il a été constaté que les Etats-Unis ont exporté 150,000,000 minots de blé cette année ; 62,000,000 minots l'année dernière et 76,000,000 minots il y a deux ans.

— On offre jusqu'à \$2.50 par jour à ceux qui veulent travailler aux récoltes dans le sud du Michigan.

— Le *Pioneer Press* de St. Paul dit que les fermiers de Minnesota réaliseront \$40,000,000 par leur récolte de blé cette année.

RECETTES

Moyen de guérir un cheval couronné.

Chacun sait qu'un cheval couronné a perdu beaucoup de sa valeur, surtout si la couronne, comme cela arrive souvent, laisse des traces visibles. Pour éviter cet inconvénient, lorsque le cheval vient d'éprouver cet accident, reconduisez-le au pas jusqu'à l'écurie. Jetez des seaux d'eau froide sur la blessure pour le nettoyer parfaitement, sans l'irriter par aucune friction ; essuyez ensuite avec un linge très-doux et mettez sur la blessure une souche d'environ un travers de doigt d'épaisseur de coton bien cardé ; fixez le coton par une large bande de flanelle (non de toile), recouvrez le tout d'une genouillère de peau afin de prévenir les coups, mais sans la serrer trop.

Laissez reposer le cheval pendant trois ou quatre jours sans toucher l'appareil. Levez alors la genouillère et le bandage, enlevez ensuite, mais délicatement, le coton autour de la plaie, sans toucher la croûte qui sera formée ; promenez le cheval au pas, afin que la croûte ne se rompe pas ; puis mettez une nouvelle couche de coton, sans enlever celui qui est adhérent à la croûte ; remettez le bandage et la genouillère. En douze ou treize jours, la croûte tombe, et l'on voit dessous une peau nouvelle recouverte de poils, sans aucun changement, même de couleur.

Les rhumatismes guéris par l'usage du céleri.

On fait chaque jour de nouvelles découvertes sur les propriétés bienfaisantes et salutaires des plantes. Une des plus

récentes est la guérison complète des rhumatismes, obtenu en mangeant du céleri en abondance. L'habitude de manger ce légume cru a empêché jusqu'ici d'en expérimenter les qualités thérapeutiques. Il faut le couper en morceaux, le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu mou, et boire alors l'eau dans laquelle il a bouilli.—Il faut prendre, en outre, du lait, avec un peu de farine et de la noix muscade, mettre le tout dans une casserole avec le céleri bouilli et des tranches de pain, et le manger, si l'on veut, avec des pommes de terre. Toute affection rhumatismale disparaît par l'usage de ces mets. Telle est la déclaration d'un médecin anglais, qui a renouvelé plusieurs fois l'expérience, et toujours avec d'excellents résultats.

Moyen de rendre le miel propre à remplacer le sucre.

Le miel a un goût particulier qui déplaît à beaucoup de personnes. Ceux qui en récoltent n'en retirent pas à cause de cela le parti qu'ils pourraient en tirer. Ils le vendent quand ils pourraient l'utiliser à la maison et économiser le sucre. Pour lui enlever ce goût, on le fait fondre à une chaleur douce, on l'écume et on le clarifie. On y met ensuite à cinq ou six reprises un gros clou ou un morceau de fer qu'on fait rougir au feu autant de fois qu'on le plonge dans le miel ; enfin on y met une cuillerée d'eau de vie par deux livres de miel.

Ce procédé fort simple lui ôte sa saveur naturelle ; les confitures dans lesquelles on l'emploie sont aussi agréables que celles qui sont faites avec du sucre, et elles ont le mérite d'être beaucoup plus économiques.

DEFENSE D'AVANCER

Le soussigné Etienne Leclerc dit Franceur, cultivateur de Ste. Anne de la Pocatière, informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée par son épouse ou autres personnes sans une autorisation spéciale de sa part.

ETIENNE LECLERC DIT FRANCEUR.

Ste. Anne de la Pocatière, 15 juillet 1879



SOUSSIONS

POUR LE

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

DES SOUSSIONS pour la construction d'environ une centaine de milles de Chemin de Fer, à l'Ouest de la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI,

VENDREDI, le PREMIER AOUT prochain.

Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et s'étendra dans la direction de l'Ouest en se reliant avec la ligne principale dans le voisinage de la quatrième ligne, et ensuite dans la direction de l'Ouest entre la Prairie du Portage et le Lac Manitoba.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés, qui, avec toutes autres informations, pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa ou à Winnipeg.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer
et Canaux,
Ottawa, 16 juin 1879.
26 juin 1879.